

ARRETE du **20 MARS 2025**

modifiant l'arrêté du 14 février 2025 portant composition nominative du conseil de discipline

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles R.6152-318 et R.6152-319 ;

Vu l'arrêté du 26 septembre 2024 portant composition nominative du conseil de discipline ;

Vu l'arrêté du 14 février 2025 portant composition nominative du conseil de discipline ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales et la proclamation des résultats par le bureau de vote, en date du 25 juin 2024 ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté susvisé du 14 février 2025 est remplacé par :

Au 2°, section « chirurgie et spécialités chirurgicales et odontologie », sont nommés :

a) au titre de la liste présentée par Ensemble avec APH et Avenir Hospitalier/confédération des Praticiens des Hôpitaux/AMUF/SYNCASS-CFDT :

En qualité de membre titulaire :

- Mme le docteur Claire Ceccaldi-Ducatez – CHU d'Orléans, en remplacement de M. le docteur Philippe LEBAUD – CH de La Roche-sur-Yon autorisé à cesser ses fonctions pour faire valoir ses droits à la retraite,

En qualité de membre suppléant :

- Mme le docteur Federica Dondero – CHU de Paris (Beaujon) en remplacement de Mme le docteur Claire Ceccaldi-Ducatez – CHU d'Orléans,

Article 2

Les mandats des membres titulaires et suppléants nommés par le présent arrêté prennent effet à compter de la date de la signature du présent arrêté et pour la durée restant à courir avant le renouvellement général.

Article 3

Le présent arrêté est publié sur le site Internet du Centre national de gestion.

La directrice générale
du centre national de gestion

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD

